



EN DIRECT DE

L'HÔTEL DE VILLE



DÉCEMBRE 2009



MOT DU MAIRE

1000 FOIS MERCI!

Mes tout premiers mots, comme nouveau maire assermenté, seront pour remercier les électeurs et les électrices qui nous ont donné le mandat de les représenter à l'Hôtel de Ville pour les quatre prochaines années. L'Équipe Bruno Laroche a fait, une campagne d'idées, une campagne propre, nous n'avons jamais fait d'attaques à la personne, nous avons fait une campagne terrain où nous avons pris le temps de parler avec des milliers de citoyens et citoyennes, et nous en sommes fiers. Notre mandat est on ne peut plus clair et je voudrais que vous sachiez que nous allons mettre toutes nos énergies, notre détermination et notre professionnalisme à vous représenter dignement et être à la hauteur de vos attentes. Merci de votre confiance !

SINCÈRES SALUTATIONS AUX ADVERSAIRES

Je sais tout le courage et l'énergie qu'il faut déployer lors d'une campagne électorale. Il y a des gagnants, mais aussi des perdants et je m'en voudrais de ne pas avoir une belle pensée pour tous les candidats et les candidates, sans exception, qui se sont présentés à cette élection. Je salue leur courage et leur détermination. Je sais qu'ils sont tous des démocrates et qu'ils accepteront le verdict de la population tout en continuant de s'impliquer à leur façon pour le bien-être de notre communauté.

DÉJÀ AU TRAVAIL, LA TRANSITION EST COMPLÉTÉE

Les moments de réjouissance ont été de courte durée. La transition pour assurer la gestion quotidienne des opérations est déjà complétée. Mais, il nous faut aller plus loin. Vous avez voté pour du changement et vous nous avez donné un mandat pour réaliser notre programme électoral. Rassurez-vous, l'équipe est déjà à l'ouvrage et vous constatarez dès les prochaines semaines, les prochains mois, que nous n'allons pas tarder à mettre en œuvre nos engagements. Nous procédons actuellement à l'examen de notre situation financière. Nous établissons l'échéancier de notre plan d'action pour les quatre prochaines années en priorisant pour l'année 2010 les mesures qui devraient se retrouver dans le budget qui sera déposé en janvier. Vous serez à même de constater très concrètement que notre volonté de changement n'était pas un simple slogan électoral, mais bien une vision planifiée, articulée dans un plan d'action bien réel pour effectuer avec vous et pour vous les changements attendus. J'ai bien dit avec vous, car nous n'allons pas gouverner seuls. Vous serez consultés, sollicités, parce que nous croyons à la démocratie participative pour gérer le changement.



L'ASSERMENTATION

Vous étiez nombreux lors de notre première séance du Conseil municipal le 9 novembre dernier et je voudrais, au nom de tous les membres du Conseil, vous remercier de vous être déplacé pour nous témoigner si chaleureusement votre support. Dans la vie d'un élu, l'assermentation est un moment fort en émotion. Pour nous c'est l'aboutissement de toute une année de travail acharné. Merci d'avoir été là en si grand nombre.



CHANTAL LACHAINE



DENIS LEMAY



DONALD RIENDEAU



GILLES BEAUGARD



PHILIPPE ROY



YVES DAGENAI



LES ASSEMBLÉES MENSUELLES DU CONSEIL

Si cette grande participation à nos assemblées du Conseil devait devenir une habitude, nous en serions ravis. De notre côté, nous allons travailler à rendre ces rencontres plus attrayantes en privilégiant la circulation de l'information nécessaire à la compréhension de nos travaux (présentation PowerPoint, etc.) et en réduisant, autant que faire se peut, le temps accordé au langage technique et légal requis par la loi pour l'adoption des résolutions et des règlements du Conseil

NOMINATION LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL LE 9 NOVEMBRE

Lors de la première séance du nouveau conseil, nous avons attribué les responsabilités de chacun des membres de l'équipe. En voici la liste :

Finance et administration, Culture et communication	Gilles Beauregard
Services communautaires et loisirs	Chantal Lachaine
Travaux publics	Yves Dagenais
Sécurité publique	Denis Lemay
Urbanisme	Donald Riendeau
Environnement	Philippe Roy

En terminant, vous me permettrez d'adresser un mot à tous les bénévoles de cette campagne électorale. Vous êtes des artisans de la vie démocratique de notre communauté. Sans votre implication, votre dévouement de tous les instants nous ne pourrions faire campagne et atteindre nos objectifs, merci!

Finalement, une dernière marque de reconnaissance au nom de tous les membres de mon équipe à ceux qui occupent une place bien au chaud dans nos cœurs, nos enfants, nos conjoints-conjointes, nos parents, à vous qui avez accepté de nous partager avec notre communauté, avant, pendant, après la campagne électorale et pour les quatre prochaines années. Vous qui nous avez réconforté, soutenu, encouragé à tous moments. Il n'y a pas de mots assez forts pour vous dire à quel point nous vous sommes reconnaissants.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Notre prochaine assemblée publique du Conseil est le 7 décembre prochain. Nous nous ferons un plaisir de vous y rencontrer.

NOËL POINTE À L'HORIZON

Les membres du Conseil et les employés de l'Hôtel de Ville se joignent à moi pour vous souhaiter un *Joyeux Noël!*

BÉNÉVOLES BESOIN À COMBLER

Vous aimeriez vous impliquer et faire une différence auprès de votre communauté ? Nous recherchons quelqu'un comme vous. Au cours de l'année, nous organisons une multitude d'activités et événements d'envergure. Pour maintenir un service de qualité auprès des citoyens, un soutien supplémentaire est nécessaire. Contactez-nous et il nous fera plaisir de vous donner plus d'information.

INFO SUPPLÉMENTAIRE :
Anne-Marie Braün,
coordonnatrice des loisirs
et de la culture
450 563-2505 poste 238
ambraun@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca

INSCRIPTIONS : SESSION HIVER 2010

Forfait express : Un rabais de 5,00 \$ s'applique, sur chaque activité, le 14 décembre seulement.

Journée d'inscription
Lundi le 14 décembre 2009
18h30 à 21h00
Hôtel de ville

Période d'inscription
Du 15 au 18 décembre
Pendant les heures d'ouverture
Hôtel de ville

Bonne session !

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Comme à chaque année, la Municipalité s'est fait un point d'honneur d'organiser cet événement symbolique et rassembleur qu'est le *Brunch des bénévoles*. C'est avec plaisir que le Conseil municipal a accueilli le 15 novembre dernier, au Centre éducatif et communautaire des Hauteurs, les bénévoles des 42 associations que compte la municipalité.

Au cours de cette rencontre, nous avons eu le privilège de souligner dignement l'implication de nos précieux bénévoles. L'espace d'un instant, les bénévoles ont été transportés par l'univers du cinéma avec son tapis rouge et ses acteurs hollywoodiens.



Nino le chanteur, artiste invité et animateur pour le brunch des bénévoles.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : BILAN

La semaine des bibliothèques publiques, qui s'est déroulée du 17 au 24 octobre, a fait plusieurs gagnants à Saint-Hippolyte. 172 personnes ont participé au tirage. Il y a eu tirage d'un sac à chaque jour de cette semaine spéciale. Les gagnants sont : Martine Danis, Jérémie Lévesque, Pierrette Côté, Lise Ferland, Simon Lachance et Morgane Beaudry-Bienvenue. De plus, 2 cartes cadeaux de la librairie Renaud-Bray ont été remises à Lise Monette et Madeleine Brisson.

DU NOUVEAU POUR LA BIBLI : LOGICIEL

L'année 2009 s'achève déjà, 2010 amènera de gros changements à votre bibliothèque municipale. Un nouveau logiciel plus performant sera installé au mois de mai prochain. Pour y arriver, diverses étapes seront nécessaires au bon transfert des données. Il y aura donc arrêt des demandes de livres par le Réseau (PIB) à partir de janvier 2010 jusqu'à la mi-mai.

Vous avez jusqu'au 19 décembre 2009 pour effectuer une demande pour un livre que nous n'avons pas sur place. A noter que les nouveautés publiées depuis moins d'un an ne sont pas admissibles aux demandes par le Réseau mais peuvent être suggérées comme achat à la responsable. Pour plus d'informations, communiquez avec nous au : 450-224-4137.

IMPORTANT : À NOTER À VOTRE AGENDA

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 4 janvier inclusivement. La bibliothèque ouvrira ses portes le mardi 5 janvier dès 13h00. Vous avez jusqu'au samedi 19 décembre pour faire le plein de livres. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de très joyeuses fêtes!!!

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	• 13 h à 19 h
Mercredi	• 9 h à 19 h
Judi	• 13 h à 21 h
Vendredi	• 13 h à 21 h
Samedi	• 9 h à 14 h

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-HIPPOLYTE
871, chemin des Hauteurs
450 224-4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

CONCOURS : 1001 BONHOMMES DE NEIGE

25 NOVEMBRE 2009 AU 25 JANVIER 2010

2^e ÉDITION

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce concours loufoque où les sculptures de neige sont à l'honneur. Soyez inventif et n'hésitez pas à agrémenter vos créations de vieilles lunettes ou d'une cravate à carreaux... Démarez-vous et profitez du grand air !

Voici comment participer :

1. Être résident de Saint-Hippolyte.
2. Façonner en équipe (2 membres et plus) une sculpture de neige.
3. Faire parvenir 1 photo* de l'œuvre et de ses créateurs avant le 25 janvier : par courriel ou par la poste. *Votre photo peut être utilisée à des fins de promotion par la Municipalité.
4. Remplir dûment le formulaire d'inscription, aussi disponible à la bibliothèque municipale, à l'hôtel de ville et sur le site internet de la municipalité.

Un tirage au sort déterminera les gagnants lors du Festival d'hiver de Saint-Hippolyte le 7 février prochain. Courrez la chance de gagner de magnifiques prix !

Info : 450 563-2505 poste 238 ou ambraun@saint-hippolyte.ca
Hôtel de ville : 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1
www.saint-hippolyte.ca

FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-HIPPOLYTE AU COEUR DE L'HIVER !

Dimanche, 7 février • 11h-15h
Parc Roger-Cabana : 2060, chemin des Hauteurs

ACCÈS AU SITE
AVEC LE PORT
DU MACARON 2 \$
GRATUIT POUR
LES 0-3 ANS !

PATINOIRES EXTÉRIEURES

	Horaire d'utilisation des patinoires	Horaire de surveillance pavillon		Éclairage
		Semaine	Horaire fin de semaine et congés scolaires	
Parc Connelly 10, 111 ^e Avenue 563-3200	10 h à 21h30 (7 jours par semaine)	15 h à 21h30	10 h à 21h30	X
Plage municipale 873, chemin du lac de l'Achigan	10 h à 21h30 (7 jours par semaine)			X
Parc Bourget près de l'école (village)	8h30 à 17 h	10 h à 17 h		

SKI DE FOND ET RAQUETTE

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA : 2060, CHEMIN DES HAUTEURS

Ouverture le 19 décembre

Horaire : 9 h à 16 h

- du 19 décembre au 3 janvier
 - tous les week-ends, du 19 décembre à la fin mars
 - semaine de relâche : du 1^{er} au 5 mars
- Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier!**

Les laissez-passer seront disponibles au Centre de ski de fond et raquettes Roger-Cabana à compter du 19 décembre. Veuillez vous présenter avec une preuve de résidence, une photo format 3 cm X 2,5 cm et votre paiement (argent comptant).

TARIFICATION		Enfant*	Adulte	Couple	Famille
PASSE DE SAISON	Résidents	5 \$	10 \$	15 \$	15 \$
	Non-résidents	10 \$	20 \$	30 \$	40 \$

				Aîné**	
QUOTIDIENNE		1 \$	5 \$	--	3 \$

GROUPE 50 \$ (sur réservation)

Carte réseau RSFL*** 20 \$

* 17 ans et moins
** 55 ans et plus
*** Cette carte vous permet de bénéficier d'une admission gratuite dans chacun des centres de ski de fond membres du Réseau de Ski de Fond des Laurentides (RSFL).

Informez-vous des conditions de ski de fond et de raquette avant votre sortie au (450) 563 2505 poste 240.

DISCO DES JEUNES (7-14 ANS) SPÉCIAL NOËL !

VIENS AVEC TOUS TES AMIS !

Vendredi, 11 décembre • 19h à 21h30
Pavillon Roger-Cabana

Prestation & animation spéciale avec
la chanteuse Pascale Rochette.
À ne pas manquer !!!

Animation & prix de présence Coût : 5 \$
Prochaine disco : 8 janvier

NOS ÉLUS



GILLES BEAUGARD
FINANCE & ADMINISTRATION
COMMUNICATION & CULTURE



YVES DAGENAI
TRAVAUX PUBLICS



CHANTAL LACHAINE
SERVICES COMMUNAUTAIRES
LOISIRS



DENIS LEMAY
SÉCURITÉ PUBLIQUE



DONALD RIENDEAU
SERVICE DE L'URBANISME



PHILIPPE ROY
ENVIRONNEMENT

MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

L'hiver est à nos portes et nous désirons vous rappeler les règles établies pour que le déneigement de nos routes se fasse de façon sécuritaire et rapide.

La Municipalité est responsable de plus de 160 kilomètres de routes et pour permettre que le déneigement soit fait efficacement, nous demandons aux citoyens de respecter les consignes suivantes :

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain)*.
- Quant aux abris d'hiver, ils doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.*
- Les boîtes à ordures, poubelles, bacs de recyclage et boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés. Lors de la journée de cueillette, s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1er avril, entre minuit et 07 h 00.
- Dans toutes les rues de la municipalité, il est interdit de déposer la neige.

Merci de votre collaboration et bon hiver !

* : Article 5.2.1.1 du règlement de zonage 863-01.



CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par la présente que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, donne avis qu'il a approuvé en date du 20 octobre 2009, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Hippolyte pour lui donner le nom de Municipalité de Saint-Hippolyte, située dans la municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

Christiane Côté, Directrice générale

ANALYSES DE L'EAU DE NOS LACS

Encore cette année la Municipalité a effectué des analyses de la qualité de l'eau de ses lacs. Dans le cadre de ce programme, 34 lacs et cours d'eau ont été visités.

145 échantillons ont été prélevés pour analyser le taux de coliformes fécaux pour déterminer l'indice de la qualité de baignade et 19 échantillons ont été prélevés pour déterminer le taux de phosphore dans les lacs Connelly, Écho, Bleu et l'Achigan.

Les 20 endroits qui montraient un taux de coliformes avec des indices de C et D ont été revisités et de nouveaux échantillons ont été prélevés pour valider ces résultats. L'ensemble de ces nouveaux échantillons ont indiqués des indices de qualité de A ou B. La forte concentration de coliformes fécaux des premiers échantillons était donc causée par un facteur très ponctuel.

Le bilan est donc positif quant à la qualité de l'eau pour la baignade.

De plus, il est à noter que ces analyses nous permettent de cibler les secteurs potentiels de pollution et d'investiguer de façon plus précise sur les causes de celle-ci afin d'apporter les correctifs adéquats.

Enfin, au niveau du taux de phosphore, 11 échantillons sur les 19 sont supérieurs à la norme de 0,030 mg/l fixée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme critère à la prévention de l'eutrophisation.

Les résultats du premier échantillonnage sont les suivants :

Indice de qualité	Nombre	Pourcentage
A	88	61%
B	37	26%
C	18	12%
D	2	1%

Lac	Nombre d'échantillons	Nombre ayant un taux supérieur
Achigan	8	3
Bleu	3	3
Connelly	3	3
Écho	5	2